

Agreste

Île-de-France



Mémento agricole

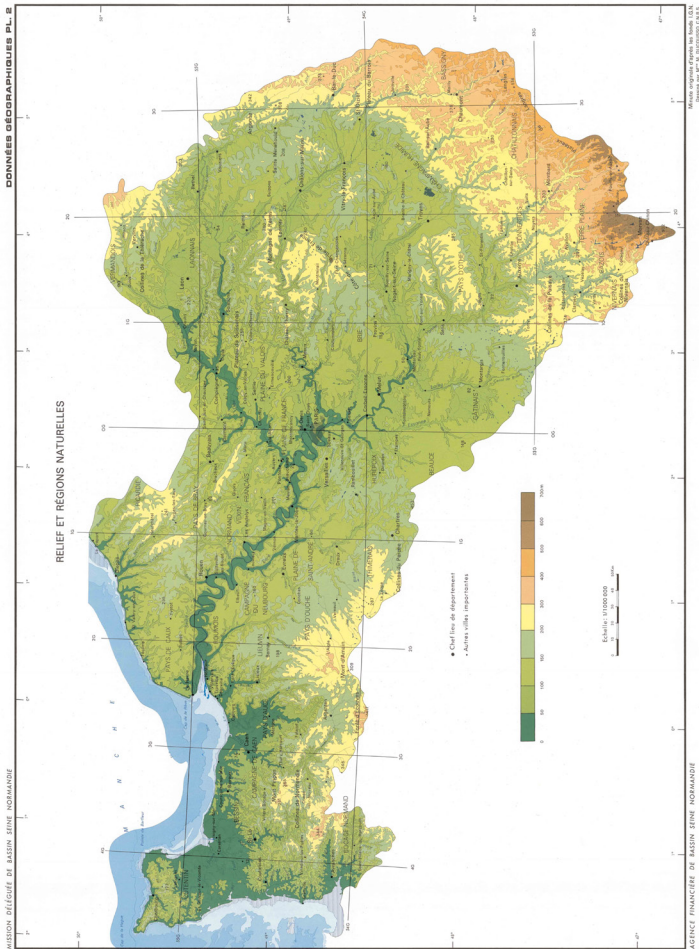
du bassin Seine-Normandie



PRFET
DE LA RGN
D'ILE-DE-FRANCE

Édition 2012

Relief du bassin Seine-Normandie



La direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAIF) d'Ile-de-France, DRAAF de bassin, représente le ministère en charge de l'agriculture au comité de bassin Seine-Normandie et au conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Dans ce cadre, j'ai souhaité une présentation agrégée de l'agriculture du bassin Seine-Normandie. La place qu'y occupe l'agriculture (près de 60 % du territoire) le justifie pleinement. C'est l'objet de ce mémento qui constitue une première ! Son objectif est de caractériser l'agriculture de ce grand territoire et de replacer les problématiques agricoles au sein du bassin hydrographique.

D'une superficie de près de 97 000 km², soit environ 18 % du territoire français, le bassin Seine-Normandie est un des 6 grands bassins hydrographiques français. Il occupe une large partie du bassin sédimentaire de Paris et regroupe le bassin de la Seine (78 000 km²) et les bassins des fleuves côtiers normands. Les reliefs y sont peu accentués. Sur ce territoire, on dénombre 79 428 exploitations agricoles en 2010, occupant une superficie totale de 5,7 millions d'hectares. Environ 40 % des grandes et moyennes exploitations du bassin sont des exploitations de grandes cultures, presque autant des exploitations d'élevage (36 %) et 21 % des exploitations de cultures spéciales.

Mieux connaître et appréhender l'agriculture du bassin doit permettre de mieux la prendre en compte dans la politique de gestion et de préservation de la ressource en eau. Le recensement agricole réalisé fin 2010 début 2011 est une opportunité unique pour construire cette vision : il a rassemblé des données très riches et exhaustives sur le secteur. Un tel recensement est organisé tous les dix ans par le service statistique du ministère chargé de l'agriculture et réalisé sur le terrain par ses services régionaux. Toutes les DRAAF du bassin ont ainsi contribué à la réalisation de ce mémento. Le recensement agricole s'intéresse à tous les exploitants et à tous les aspects de l'activité agricole : il fournit donc une photographie détaillée de l'agriculture à un instant donné. Il permet aussi une analyse fine des évolutions du secteur agricole par rapport aux décennies précédentes.

Ce mémento de bassin regroupe et met à la disposition de tous les chiffres-clés de l'agriculture à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Il fournit une première vision globale des exploitations agricoles, des productions et des pratiques culturelles. Je souhaite qu'il vous soit utile.

Pascale Margot-Rougerie

Les données quantitatives présentées dans ce mémento proviennent essentiellement du service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, mais également de l'Agence Bio et de l'Inventaire forestier national. Les principaux résultats des enquêtes du SSP utilisées ici sont disponibles sur le site internet Agreste (<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>).

L'analyse et le traitement des données ont été effectués soit à partir de l'ensemble des communes incluses dans le bassin hydrographique Seine-Normandie, soit à partir des 6 principales régions administratives qui contribuent à 90 % de la surface agricole utile (SAU) du bassin Seine-Normandie, à savoir la Basse-Normandie, la Haute-Normandie, la Picardie, l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne et la Bourgogne. La Lorraine, le Centre, les Pays de la Loire et la Bretagne ne contribuent qu'à 10 % de la SAU du bassin et sont principalement situés dans d'autres bassins hydrographiques.

Les données relatives aux exploitations agricoles (nombre, surface agricole utilisée, orientation technico-économique) et aux surfaces cultivées sont établies sur la totalité des communes du bassin, tout comme les données relatives aux productions animales. L'analyse de la fertilisation des grandes cultures et des traitements phytosanitaires porte sur la totalité des communes du bassin, tout comme les cartes sur l'irrigation, après interpolation ou agrégation des données.

Les rendements agricoles sont eux calculés sur la base de départements entiers et de régions entières. L'agriculture biologique vise les 6 principales régions du bassin en totalité, tout comme les résultats sur la forêt et la récolte de bois.

Une première partie du mémento agricole du bassin Seine-Normandie propose un panorama synthétique des exploitations agricoles du bassin, afin d'en saisir les principales caractéristiques : des exploitations moins nombreuses qu'il y a dix ans, avec une surface agricole utilisée (SAU) moyenne variant entre 74 et 137 hectares, un assolement dominé par les cultures céréalières et oléo-protéagineuses, un cheptel principalement bovin et une présence significative de productions spécialisées ou localisées (maraîchage, vigne, fourrages...).

Ensuite, les rendements et les pratiques agricoles sont examinés en deux temps :
1 - rappel des rendements des principales cultures du bassin (blé tendre, orge, colza, betterave industrielle), homogènes avec cependant un gradient nord-sud,
2 - déclinaison de quelques pratiques culturales (fertilisation des grandes cultures, traitements phytosanitaires, irrigation) représentatives de l'activité agricole, plus hétérogènes sur le territoire.

Enfin, les données sur la forêt et la filière bois apportent des éléments de connaissance sur les espaces boisés, les volumes de bois exploités et récoltés : la part de la forêt sur le bassin est significative, en compétition avec les espaces agricoles et urbains. Les peupleraies représentent 22 % de la surface boisée du bassin. La forêt du bassin est composée de feuillus (55 %) et de conifères (45 %).

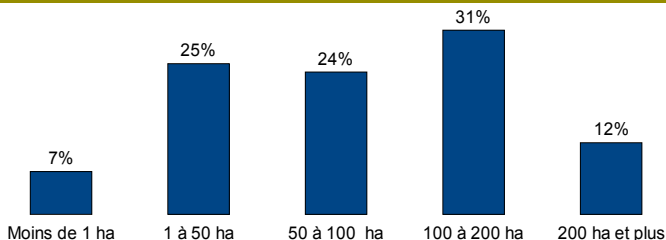
les exploitations agricoles	6-7
les productions végétales	8-9
les rendements agricoles	10-11
les productions animales	12
l'agriculture biologique	13
la fertilisation des grandes cultures	14
les traitements phytosanitaires	15
l'irrigation	16-17
la forêt et la filière bois	18-19
les OTEX communales	20

Les exploitations agricoles

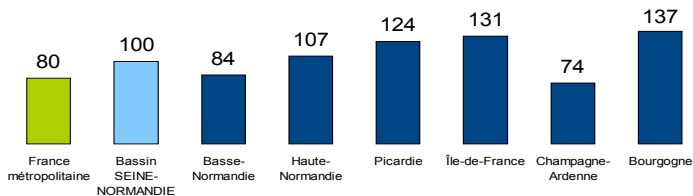
Évolution du nombre d'exploitations agricoles

	Bassin SEINE- NORMANDIE	dont les parties des régions situées dans le bassin					
		Basse- Normandie	Haute- Normandie	Picardie	Île-de- France	Champagne- Ardenne	Bourgogne
1988	145 409	45 893	23 327	12 758	9 674	30 798	11 492
2000	102 706	30 763	16 255	9 133	6 538	24 749	8 149
dont moyennes et grandes	64 675	14 360	8 445	8 445	5 165	19 031	5 669
2010	79 428	20 473	11 491	7 552	5 027	22 605	6 711
dont moyennes et grandes	55 292	10 815	6 979	6 000	4 276	17 856	5 058
Evolution annuelle 1988-2000	-2,9%	-3,3%	-3,0%	-2,7%	-3,2%	-1,8%	-2,8%
Evolution annuelle 2000-2010	-2,5%	-4,0%	-3,4%	-1,9%	-2,6%	-0,9%	-1,9%

Répartition des moyennes et grandes exploitations agricoles en 2010 selon leur SAU



SAU par région des moyennes et grandes exploitations agricoles



Source : Agreste – Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010

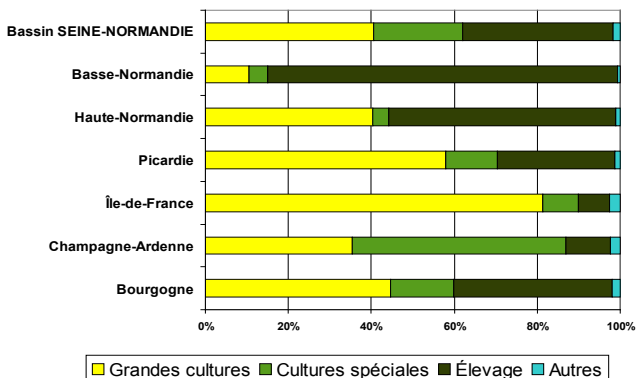
Exploitation agricole = unité économique produisant des produits agricoles dépassant une taille minimum (un hectare de SAU, un minimum d'animaux, etc.).

SAU = Surface agricole utilisée - Surface des terres dédiées à une activité agricole.

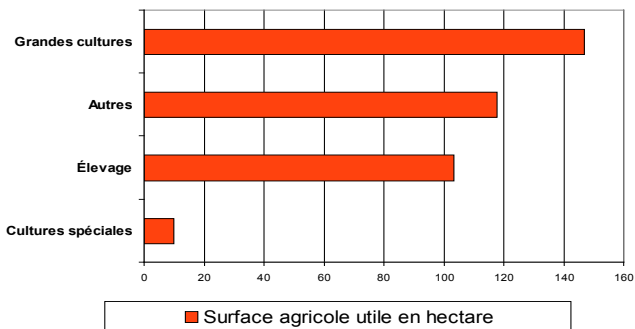
La distinction entre petite, **moyenne** et **grande** exploitation agricole est basée sur la production brute standard. Le seuil séparant les petites des **moyennes** et **grandes** est de 25 000 €, calculé à partir de la superficie cultivée, du cheptel élevé et de coefficients de valorisation économique standards.

Les exploitations agricoles

Répartition des moyennes et grandes exploitations agricoles par principales OTEX en 2010



SAU des moyennes et grandes exploitations agricoles par principales OTEX



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

OTEX = Orientation technico-économique de l'exploitation = La classification est faite par rapport aux spéculations dominantes de l'exploitation agricole.

Cultures spéciales = Légumes, fleurs et pépinières.

Autres = Combinaisons diverses, apiculture, non classés.

Les productions végétales

Grandes cultures en 2010

Surface en ha Rendement en q/ha	Bassin SEINE- NORMANDIE	dont les parties des régions situées dans le bassin					
		Basse- Normandie	Haute- Normandie	Picardie	Île-de- France	Champagne- Ardenne	Bourgogne
Total Céréales	2 582 894	208 988	327 383	384 967	347 214	671 232	319 822
Dont Blé tendre	1 677 840	154 681	259 069	285 042	230 674	378 816	183 062
Blé dur	27 863	380	515	300	6 951	654	618
Orge d'hiver, escourgeon	398 270	27 721	50 538	37 062	33 430	105 277	91 651
Orge de printemps	262 353	3 391	4 068	25 319	33 005	135 289	21 914
Avoine	19 478	3 754	1 409	2 143	2 296	3 192	5 353
Triticale	21 006	6 873	1 368	1 240	1 466	2 164	6 505
Seigle	3 250	31	94	676	627	211	887
Maïs grain et semence	169 354	11 199	10 183	33 035	38 438	45 192	9 094
y c. Cultures énergétiques	28 167	92	2 853	15 961	3 656	2 116	971
Total Oléagineux	680 178	31 870	82 739	77 150	76 582	191 652	123 993
Dont Colza	630 137	30 975	82 109	72 929	70 923	174 211	110 947
Tournesol	41 762	817	202	1 661	4 626	16 312	11 582
Soja	314	s	s	16	8	27	121
y c. Cultures énergétiques	64 028	969	9 742	9 209	7 844	19 852	12 119
Total protéagineux	201 311	17 739	27 715	44 655	42 123	43 325	12 251
Dont Pois protéagineux	109 409	8 364	12 581	17 584	17 351	32 062	10 032
Fèverole et vesce	91 611	9 286	15 100	27 062	24 694	11 251	2 181
Plantes à fibres	43 306	5 294	29 154	3 069	1 945	3 282	244
Betterave industrielle	248 671	8 507	19 473	79 996	39 559	83 362	1 339
Dont Cultures énergétiques	31 500	1 440	902	6 907	3 492	16 840	76
Pommes de terre	46 060	1 504	12 869	10 138	3 324	15 649	92
Dont Primeur ou Nouvelle	1 072	309	155	103	s	260	s
Demi-saison, conservation	30 206	1 141	8 672	5 032	2 644	10 192	77
Plants	5 459	55	3 765	1 078	s	501	s
Féculerie	9 323	0	277	3 925	425	4 696	0

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 (superficies) - Statistique agricole annuelle 2010 (rendements)

Les productions végétales

Légumes en 2010

Surface en ha	Bassin SEINE- NORMANDIE	dont les parties des régions situées dans le bassin					
		Basse- Normandie	Haute- Normandie	Picardie	Île-de- France	Champagne- Ardenne	Bourgogne
Total Légumes	25 077	6 642	1 816	6 675	4 713	3 918	275
Dont							
Carotte	3 751	1 524	188	910	112	966	8
Haricot vert, beurre	1 496	30	43	958	415	8	7
Oignon de couleur	2 508	81	50	652	178	1 103	51
Petit pois	2 361	12	11	2 039	185	76	4
Poireau	1 514	1 113	145	81	109	45	9

Vignes en 2010

Surface en ha	Bassin SEINE- NORMANDIE	dont les parties des régions situées dans le bassin					
		Basse- Normandie	Haute- Normandie	Picardie	Île-de- France	Champagne- Ardenne	Bourgogne
Vignes réparties en :	40 792	s	s	2 572	26	30 760	7 416
Raisin de cuve :	40 769	s	s	2 571	25	30 744	7 412
Vin AOP	40 616	s	0	2 564	24	30 723	7 300
Vin IGP	112	s	0	s	0	18	84
Vin sans indication	41	s	s	7	1	3	28
Raisin de table	3	0	0	s	s	s	0
Pépinrière viticole	16	s	0	0	0	11	s
Porte-greffe	4	0	0	0	0	s	s

Fourrages en 2010

Surface en ha	Bassin SEINE- NORMANDIE	dont les parties des régions situées dans le bassin					
		Basse- Normandie	Haute- Normandie	Picardie	Île-de- France	Champagne- Ardenne	Bourgogne
Mais fourrage et ensilage	281 234	151 905	53 952	21 646	1 618	23 194	12 004
Plantes sarclées fourragères	4 039	975	2 229	476	51	174	62
Légumineuses fourragères	1 492	200	178	217	302	377	72
Autres fourrages annuels	2 124	153	597	333	206	286	305
Prairies réparties en :	1 373 205	548 938	201 658	103 132	21 166	222 120	206 566
Prairies artificielles	79 169	2 930	4 452	3 083	1 724	57 806	6 948
Autres prairies	205 998	104 928	26 949	7 273	3 633	14 435	30 537
STH productive	1 049 109	426 510	166 362	89 165	13 067	148 587	160 305
STH peu productive	38 928	14 569	3 896	3 612	2 741	1 292	8 776

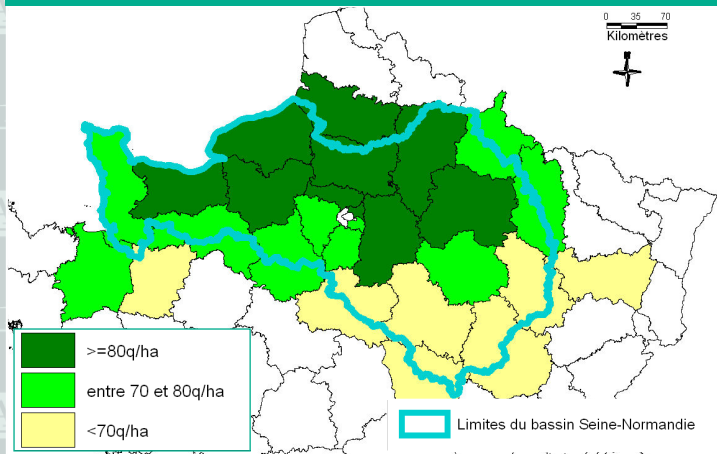
Sources : Agreste - Recensement agricole 2010

Prairie artificielle = surface semée en légumineuses fourragères (luzerne, trèfle violet, sainfoin) pures ou en mélanges.

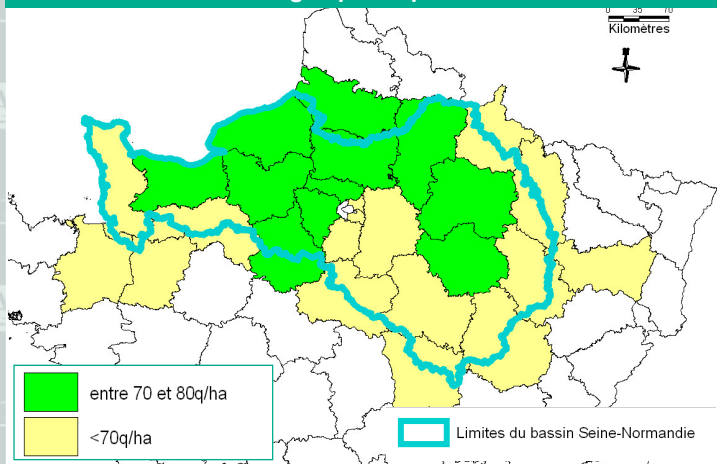
STH = Surface toujours en herbe = Prairie naturelle ou semée depuis plus de 5 ans, pouvant supporter une Unité de Gros Bétail pendant au moins 6 mois pour celle qui est productive. Exemple de STH peu productive : estive, alpage.

Les rendements agricoles

Rendement du blé tendre par département et en 2010



Rendement des orges par département et en 2010



Source : Statistique agricole annuelle 2010 (rendements)